

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 30 OCTOBRE 2015

Etaient présents : Jean-Michel RIGAULT, maire, Jean-Bernard GUIBERT, 1^{er} adjoint, Pierre CANARD, 2^{ème} adjoint, Daniel PATUREAU, 3^{ème} adjoint, Michel ADAM, Baptiste GAUTHIER, Danielle GERVILLE REACHE
Absents excusés : Jean-Jacques NERDENNE, Adeline GAUTHIER.

L'ordre du jour annoncé est le suivant :

- 1/ la vie de la commune
 - les réalisations 2015
 - les investissements 2016
 - le contrat Bourgogne nivernaise
 - les manifestations de fin d'année
 - la vie des associations drogiennes
- 2/ les évolutions administratives de nos territoires
- 3/ l'actualité

---0---

Jean-Michel RIGAULT ouvre la séance et remercie les 48 personnes de leur présence.

Le maire annonce qu'il ne souhaite pas d'augmentation d'impôt de la part de la commune ; la seule augmentation probable sera celle émanant de la Communauté de Communes concernant les ordures ménagères.

L'endettement de la commune a été diminué. A ce jour, nous n'avons plus qu'un seul crédit concernant l'aménagement de la place du 8 mai.

Une ligne de crédit de 80.000 € a été ouverte temporairement dans l'attente du versement des subventions que l'on doit percevoir d'ici la fin de l'année.

L'ensemble des investissements programmés a été réalisé ; il reste à recevoir les plaques touristiques qui seront apposées sur les sites classés ou non et qui les mettront en valeur. Elles seront terminées dans les prochaines semaines.

Jean-Bernard GUIBERT énonce la liste des réalisations de 2015 : nettoyage de l'aire de pique-nique aux sources ; nettoyage de la parcelle communale au lotissement de la forêt ; démolition du pont de Blin ; achat d'une désherbeuse pour le nettoyage des trottoirs, la commune étant ainsi passée à zéro phyto ; toiture du lavoir : changement de tuiles gelées,

démoussage, réparation de faitières abimées ; salle d'accueil du château : étanchéité de la rive et démoussage ; entretien et nettoyage des chemins de randonnée, faucardage du bassin des sources ; installation aux sources de cinq appareils de fitness et d'une table de jeux d'échecs et de dames ; dix barrières avec jardinières devant l'église (pour éviter aux camions de « mordre » sur le trottoir ; trois bornes canines (deux aux sources, une au château) ; changement des poubelles ; totems aux entrées du village ; sécurité routière : plateau rue de Chanzy et rue du capitaine Coignet , passage piétons en face du lavoir, de l'Auberge des Sources et de l'épicerie, radar pédagogique à l'entrée du village route de Sougères, signalisation interne ; église : étanchéité de la face nord ; voirie : chemin du tour de ville, accès au parking de la ville ; création du site internet qui affiche aujourd'hui 3439 visites depuis le 6 mai 2015 avec une moyenne de 15 visites par jour. Il reste à faire, d'ici la fin 2015 : en voirie : l'évacuation des eaux fluviales rue des Granges ; l'accessibilité de l'ancienne école qui deviendra la mairie.

Aux questions posées concernant les emplacements de divers panneaux (stop, totems, ...) et ceux de la sécurité routière (plateaux, passages piétons), le maire répond que la commune ne peut choisir elle-même les emplacements qui sont imposés par les organisations concernées, en respect de la loi et des règlements.

La guinguette n'est pas aux normes et doit être reconstruite ; cela représente un investissement de 140.000 € mais la subvention sera de 80 % ce qui fait que l'investissement pour la commune sera minime. Une réunion aura lieu dans quelques jours avec la commission appel d'offres pour choisir les entreprises locales qui effectueront les travaux.

Concernant les travaux de l'église : une première tranche a été effectuée pour la mise hors d'eau de l'édifice sur la face nord. Au printemps 2016, l'intégralité de la toiture sera rénovée ; l'intérieur sera également restauré ; sur le côté extérieur nord seront plantés des hortensias pour éviter l'humidité, sur le côté extérieur sud des rosiers. Tous ces travaux devraient être terminés vers la fin du mois de mai prochain.

Une borne électrique sera installée sur le parking de la mairie qui permettra de recharger un véhicule électrique en 30 mn pour 50 km ; le coût pour la commune sera de 2.400 €, la recharge sera gratuite jusqu'en 2018 ; en 2016, la mairie envisagera sans doute d'échanger le véhicule Dacia en véhicule électrique, ce qui permettrait de faire les économies de carburant.

Un projet concernant les chemins de randonnée (il y a de plus en plus de randonneurs sur notre territoire) avec la Communauté de Communes pour paraître sur le site Visiorando est en cours ; le coût de 40 €/km est minime pour la commune mais pourrait avoir des retombées intéressantes pour notre village.

Pierre CANARD, délégué du syndicat des eaux et vice président du syndicat du Beuvron, fait le point sur les réunions auxquelles il a participé. Concernant le problème d'assainissement non collectif, chaque Drogien va recevoir le résultat définitif de l'étude qui a été menée il y a quelques mois. Par ailleurs, un contrat global a été signé en juin dernier concernant 74 communes traversées par 4 rivières. Druyes est concerné par la restructuration des marais d'Andryes (4 millions €) et l'amélioration de la qualité de la Druyes. Ce contrat (11,73 millions €) concerne l'eau potable, les milieux aquatiques, la protection des rivières, l'assainissement, la pollution diffuse. Toutes les communes de Forterre vont bénéficier des installations, comme Druyes ; l'agence de l'eau s'engage à verser des subventions (de 20 à 80 %) pour les travaux entrepris.

Les manifestations de fin d'année : elles commenceront par le repas des aînés le samedi 14 novembre à 12 h 30 à l'Auberge des Sources ; les personnes de 66 ans et plus ont été conviées par la mairie ; un certain nombre a répondu ; pour les autres, et celles qui ne peuvent se déplacer, un colis leur sera attribué qui leur sera apporté à domicile.

Le 20 décembre, la mairie organise le Noël des enfants : il se déroulera à partir de 15 heures à la salle Jean Bertin avec la projection du film « le petit prince » qui sera suivi d'un goûter et de la distribution, par le père Noël, de cadeaux pour les enfants de 1 à 12 ans. Puis sera offert le verre de l'amitié pour les plus grands, les parents et amis.

Concernant le cinéma, Druyes a une bonne fréquentation (une moyenne de 30 personnes à chaque séance avec une pointe à 54) ce qui nous permet d'avoir une séance tous les quinze jours. Nous essayons d'alterner le genre de films projetés afin de satisfaire l'ensemble des spectateurs.

Les représentants des associations de loisirs prennent ensuite la parole :

Henri et Marie GASCUEL organisent, comme chaque année depuis près de 20 ans, la soirée « lumières de Druyes » qui se déroule d'une part dans l'église avec concert et messe œcuménique et d'autre part spectacle sur le lac de 600 bougies flottantes et distribution de boissons chaudes (vin et chocolat) ; cette soirée est un succès chaque année et attire de plus en plus de spectateurs. Mais les organisateurs lancent un appel à volontaires pour

aider à la réalisation de cette opération ; une réunion sera organisée le 12 novembre dans la salle de la mairie pour l'organisation de cette soirée.

Babette MANSEAU, présidente du comité des fêtes, présente le déroulement de la soirée cassoulet et concert qui aura lieu le 3 novembre dans la salle Jean Bertin ; elle sollicite la participation de plus de drogiens .

Le 28 novembre aura lieu le Telethon. Une soirée cabaret est organisée dans la salle Jean Bertin à partir de 19 h 30. Le lendemain, ce sera un marché artisanal et gourmand qui se tiendra dans la salle et sur le parking Jean Bertin à partir de 9 h.

Le maire reprend la parole pour parler de la loi Notre et de ses implications. De 19 communes dans la communauté de communes, nous allons passer à 78 communes au début de l'année 2017, ce qui posera d'énormes problèmes ; les communautés de communes passeront de 28 à 13 ; il y aura un regroupement des syndicats, le m³ d'eau demain sera multiplié par 10. Nous devons nous attendre à d'énormes difficultés.

Concernant l'actualité, Jean-Michel RIGAULT explique que le dispositif mis en place par le gouvernement pour accueillir une ou plusieurs familles de réfugiés politiques, ne concerne pas le village de Druyes ; il n'y a donc pas ou peu de chance que des réfugiés arrivent à Druyes ; si c'était le cas, rien ne serait décidé sans avoir au préalable consulté l'ensemble des Drogiens.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21 heures.